

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les **MARDI, JEUDI et SAMEDI**

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°) 24.—	13.—	7.50	
(env. 3 N° de la semaine) 19.—	11.—	6.50	
Bulletin officiel	4.60	2.35	1.20

Cpte de Chèques postaux N° II c 84

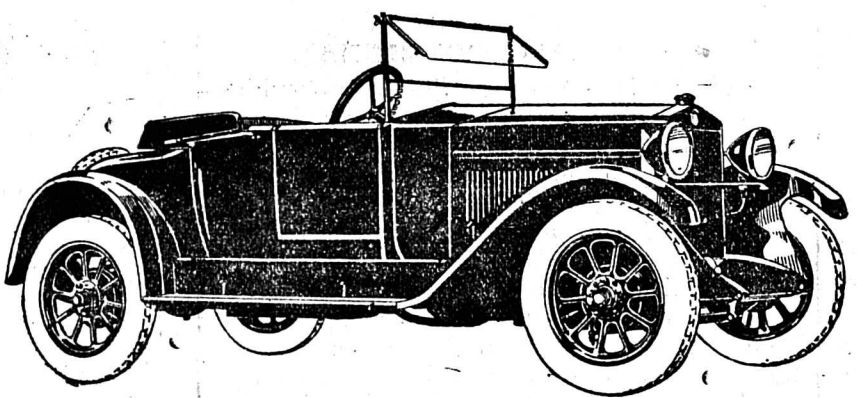
ANNONCES:
(Corps B)

	Canton Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.25	0.35
Réclame	0.60	0.80

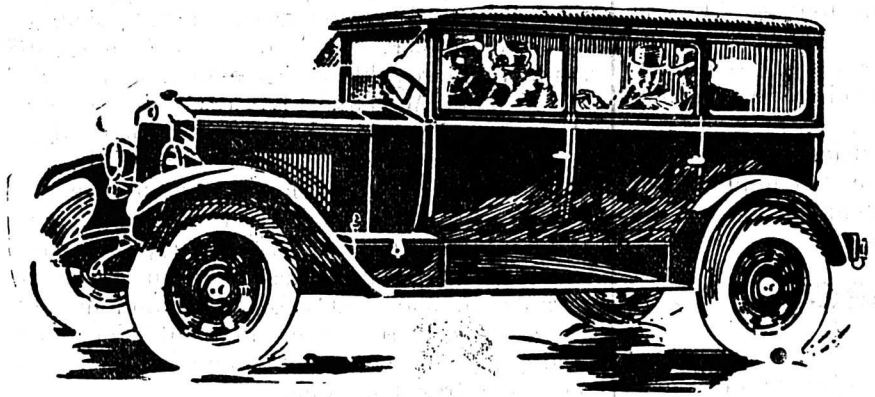
S'adresser à **ANNONCES-SUISSES S. A.**
ou au bureau du Journal.



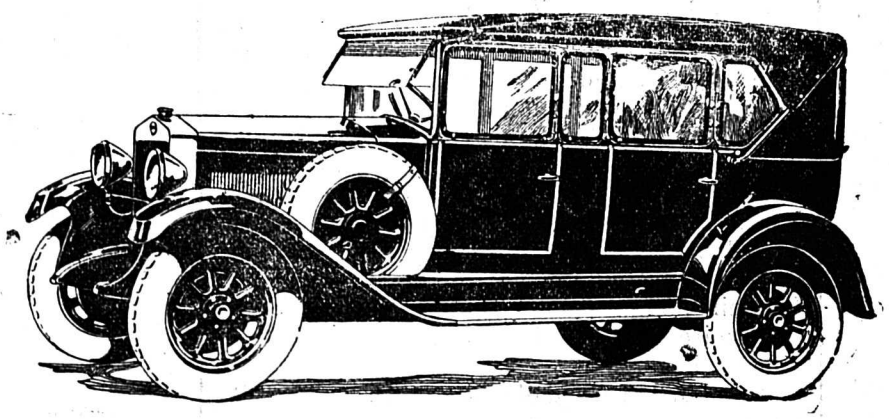
La marque universellement connue et appréciée



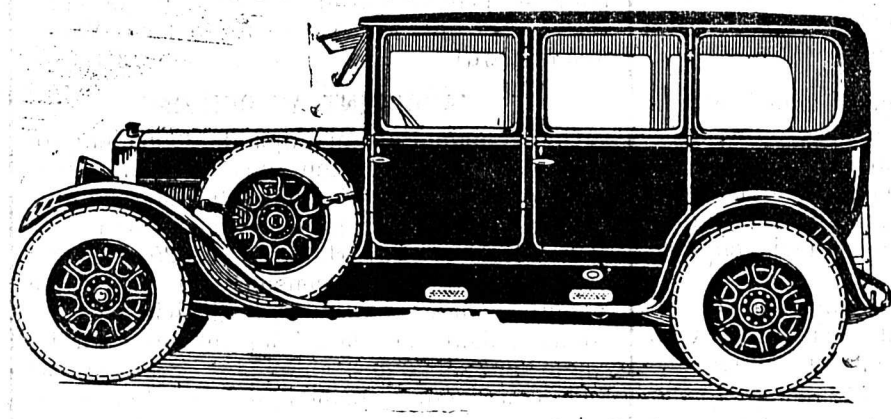
Mod. 509 A - 4 cyl. 6 CV. impôt
 Spider 4,250.- | Torpédo 4 pl. 4,600.-
 Cabriolet 4,750.- | Cond. intér. 4 pl. 5,200.-



Mod. 503 - 4 cyl. 8 CV. impôt
 Spider 5,750.- | Coupé 7,700.-
 Torpédo 5,950.- | Conduite intér. 7,200.-

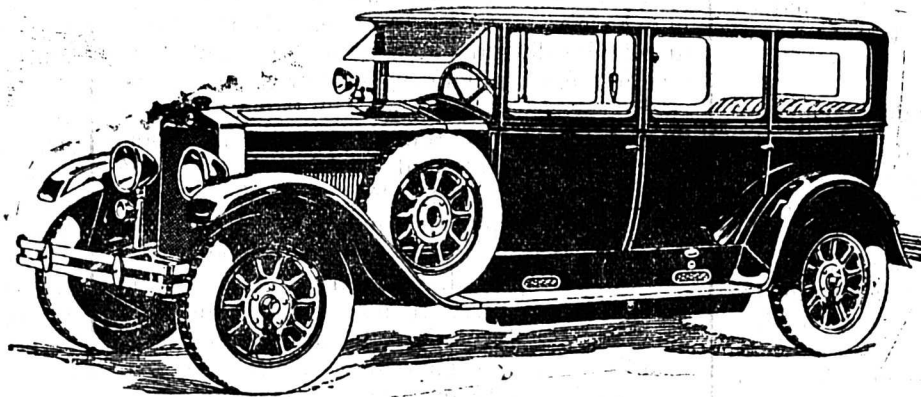


Mod. 507 - 4 cyl. 12 CV. impôt
 Torpédo 8,500.- | Landaulet 10,400.-



Mod. 512 - 6 cyl. 18 CV. impôt
 Torpédo 10,600.- | Conduite intér. 13,000.-

Mod. 519 B
6 cyl. 24 CV. impôt



Torpédo 17,500.-
 Conduite intér. 20,500.-

Salon de l'Automobile Téléph. 60 **Sion**
 Agence pour le Valais

Les événements

Un crime

Le gouverneur de Massachusetts, un individu nommé Fuller, a refusé la grâce à Sacco et Vanzetti.

Les deux condamnés qui depuis sept ans expient en prison, un crime qu'ils n'ont probablement jamais commis, seront exécutés par électrocution le mercredi 10 août.

Tuer des innocents, ou du moins, deux hommes dont la culpabilité n'est pas établie, constitue un crime odieux dont le monde civilisé se révoltera sûrement.

Que l'acte s'accomplisse et la plus grande iniquité des temps modernes sera consommée pour la honte des Etats-Unis.

Nous avons exposé, dans un récent article, l'affaire Sacco-Vanzetti, nous n'y reviendrons pas. Répétons seulement qu'un point d'interrogation persiste au sujet du meurtre dont on accuse les malheureux, des témoignages faits sous serment parlent en leur faveur. Le consul d'Italie à Boston déclara de façon formelle que Sacco se trouvait devant lui au moment du crime et bien loin de l'endroit de l'attentat.

Malgré cela, on veut tuer Sacco. Quant à Vanzetti, le marchand de poissons des personnes lui ont acheté de la marchandise au même instant.

Malgré cela, on veut tuer Vanzetti. Tout est prêt. Le fauteuil électrique va fonctionner. Qu'on se rappelle encore qu'un condamné avant de mourir avoua qu'il était l'auteur du crime reproché aux deux Italiens et l'on aura une idée nette de la justice telle qu'elle est établie en Amérique.

Le procès et la révision du procès furent un scandale: le même juge fonctionna deux fois.

Toute la presse a protesté contre la décision du juge, mais celui-ci se fit un point d'honneur de ne pas reconnaître sa faute et s'entêta dans son idée.

Alors ce fut dans le monde entier un sur-saut de révolte. Des comités se formèrent en faveur de Sacco et Vanzetti, des hommes d'Etat intervinrent, les protestations se multiplièrent, rien n'y fit: les deux Italiens vont mourir.

Qu'on essaie de concevoir leurs souffrances: depuis sept ans ils attendent chaque matin la terrible sentence. Ils viennent de l'école, affaiblis par la grève de la faim et voici leur cri désespéré: « Nous avons perdu tout espoir; mobilisez un million d'hommes pour nous libérer ».

Ce n'est pas un million d'hommes, mais des millions qui clament chaque jour leur indignation et qui pourtant sont impuissants.

Aurons-nous l'humiliation d'assister à notre époque à la plus criante injustice sans pouvoir l'éviter? C'est ce qu'on saura dans cinq jours.

La sœur de Vanzetti est partie pour Boston, les Comités de défense lancent leurs derniers appels, les manifestations se succèdent sans interruption, mais tout semble inutile.

La police protège Fuller et les siens, elle oppose une barrière infranchissable aux manifestants.

Qu'on prenne garde pourtant. La révolte est en marche, on ne lance pas impunément un tel défi à l'opinion publique.

L'échec

Sans avoir une grande barbe et des yeux de prophète, il était facile de prévoir le résultat de la conférence navale de Genève.

Un échec, disions-nous le jour du premier août.

Un échec, confirment aujourd'hui les agences. Et croyez bien qu'il ne s'agit pas seulement d'une petite mésaventure, c'est le plus complet désaccord qu'il soit possible d'enregistrer.

Les diplomates se sont quittés avec de bonnes paroles, comme il est d'usage entre hommes qui connaissent le vrai sens des formules de politesse. Ils se sont touché la main et maintenant ils vont rentrer chez eux après avoir donné au monde une comédie en tous points déplorable.

La conférence du désarmement naval fut une farce dont le titre est déjà spirituel en diable. Pensez donc, on n'est aux lèvres que les mots d'armement, de canons, de commerce. On avait l'air de préparer la future dernière guerre et l'on avait appelé ça « Conférence du désarmement naval ». Est-il possible de pousser plus loin l'ironie?

Naturellement, personne n'est fautif de la rupture et chacun en rejette la faute sur son prochain. Le Japon qui mit tout en œuvre pour concilier les intérêts britanniques avec les intérêts américains, se montre navré du résultat. On le serait à moins. Donner au monde le spectacle de nations divisées qui ne peuvent se résoudre à faire des sacrifices pour la paix universelle, c'est évidemment triste et d'un déplorable effet sur le peuple.

On a bien essayé des compromis, mais comme de juste ils furent repoussés. Le Japon avait proposé d'établir une trêve dans la construction des navires jusqu'au moment où les Américains seraient arrivés à la parité avec les Anglais dans le domaine des gros croiseurs. C'était en somme quelque chose comme un os à ronger, en plus petit, naturellement, on n'en a pas voulu et c'est tant mieux. Comment le contrôle aurait-il pu s'établir? Par qui? C'était là des questions difficiles à résoudre, et lourdes de polémiques prochaines.

La conférence navale est donc à l'eau. Les conséquences morales en sont désastreuses et l'échec est trop complet pour envisager avant qu'il soit longtemps une tentative de conciliation. Selon le « Temps », la course aux armements va reprendre de plus belle...

SUISSE

APRES LA TROMBE DE MONTREUX

Une cinquantaine de pompiers d'Aigle sont allés à Montreux dans la nuit de mardi à mercredi, collaborer aux travaux de sauvetage et de remise en état. Deux ou trois d'entre eux ont été gravement intoxiqués par des émanations de gaz d'éclairage.

Après un travail acharné et ininterrompu de près de 48 heures, un pont provisoire d'une solidité à toute épreuve, a peu être construit sur la Baie de Montreux, à l'entrée du tunnel de Jaman, sur la ligne du M.O.B. Dès jeudi après-midi, la circulation des trains sur cette ligne est de nouveau tout à fait normale.

Le Conseil d'Etat vaudois a décidé de mettre sur pied, par anticipation, vendredi 5 août à onze heures du matin, la compagnie de sapeurs II-1, qui devrait entrer en service lundi.

Cette compagnie aidera aux travaux urgents nécessités par la crue extraordinaire de la Baie de Montreux.

ASSOCIATION DE LA PRESSE SUISSE

Dans la réunion de mardi, le comité central de l'Association de la presse suisse a mis au point l'ordre du jour de l'assemblée générale de Fribourg des 10 et 11 septembre prochain.

Une proposition de la Société de la presse zurichoise de réduire de moitié la cotisation annuelle des membres de l'Association résidant à l'étranger et de modifier les statuts dans ce sens, sera soumise à l'assemblée générale avec préavis favorable.

Après avoir entendu les rapports de MM. Degen et P. Grellet, délégués au congrès de Londres de l'Union internationale des associations de presse, le comité central a constaté que ce congrès n'a apporté aucun changement dans les rapports de l'A.P.S. avec les organisations internationales de presse et qu'avant d'adopter une nouvelle attitude, il lui était nécessaire de prendre connaissance des statuts de l'Union internationale.

TRAFIC INTERNATIONAL

On annonce qu'à la suite d'une entente récemment intervenue, des trains Pullmann comportant des voitures de première et de seconde classes seront mis en marche entre la Hollande et la Suisse. D'autre part, on apprend que l'Administration des chemins de fer du Reich a l'intention d'accélérer notablement, à partir de l'entrée en vigueur du prochain horaire, la marche de ses trains à destination lointaine.

Canton du Valais

UNE AUTOMOBILE ARRIVE A VERCORIN

(Corr.) Dimanche dernier, M. Jean Cerruti, maître-constructeur en bâtiments à Sous-Géronde, a franchi le parcours Chippis-Vercorin en 2 h. 30, avec sa machine « Austro-Fiat » de 18 HP. et 7 places. C'est un record vraiment incroyable et cet exploit mérite d'être signalé. M. l'avocat Alexandre Zufferey et quatre camarades avaient pris place dans la voiture.

Le trajet jusqu'à Briey-Dessus n'offre pas trop de difficultés, mais de là le chemin mulétier, sinuant une déclivité très rapide, aux tournants assez brusques, est loin d'être favorable au sport automobile. Néanmoins, M. Cerruti est arrivé sans incident bien marquant. La descente s'est effectuée en 1 h. 15, bien que très hasardeuse.

Honneur à ce maître du volant qui a enchanté la population en séjour durant la journée patriotique du 1er août sur ce riant et merveilleux plateau de Vercorin, qui attend avec impatience la nouvelle route projetée pour se classer parmi les stations de villégiature les plus en vue de notre beau Valais montagnard!

L'ACCIDENT AU CERVIN

On communique au sujet de l'accident du Cervin que les trois touristes allemands sont maîtres-ramoneurs à Munich. La victime, Georges Klein, 27 ans, était accompagnée de MM. Fleck et Häberli, âgés de 25 ans. Ils avaient entrepris l'ascension par l'arête de Z'mutt, connue comme très difficile. Ils ne connaissaient pas la région et ne paraissaient pas être des alpinistes éprouvés car l'un d'eux était seulement porteur d'un parapluie. La chute s'est produite au troisième gendarme, d'une hauteur de 800 mètres, sur le glacier de Tiefenmatt.

Fleck et Häberli ne remarquèrent pas immédiatement la disparition de leur camarade; ils n'y furent rendus attentifs que par le bruit de la chute. Klein fut certainement tué sur le coup.

MAYENS DE SION — Grande Kermesse

Au milieu d'un site attrayant et poétique, la Société de musique « le Réveil » Agettes organisera aux Mayens de Sion, les 7, 14 et 15 août prochain une grande kermesse.

Le joyeux et saillant Jazz-band de Martigny dont le renom n'est plus à faire viendra à nouveau faire entendre ses airs de joie.

Amis de la danse, ne manquez pas de vous fixer pour ces jours aux Mayens de Sion, un gai rendez-vous; ce sera pour vous une bonne aubaine. Les attractions nombreuses satisfiront tous les goûts. Un crû délicat et une succulente raclette flatteront les palais les plus fins.

Soyez donc tous nombreux aux Mayens ces jours-là; vous y rapporterez de joyeux souvenirs.

Le Comité.

« Si tu veux la paix, prépare la guerre », disaient les anciens qui n'ont, d'ailleurs, jamais cessé de s'assommer les uns les autres.

Union Valaisanne du Livre

Une protestation contre l'imprimerie St-Augustin

On nous écrit: Le 17 juillet s'est constitué à Sion, l'Union valaisanne du Livre, à laquelle ont adhéré un certain nombre de maîtres-imprimeurs et les typographes du Haut comme du Bas-Valais. L'assemblée a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant que nous vous prions de bien vouloir insérer dans votre journal.

« Les maîtres-imprimeurs et les typographes du Valais, réunis ce jour.

Attendu que l'Oeuvre dénommée de St-Augustin qui fonctionne à St-Maurice depuis une vingtaine d'années, a causé et cause un préjudice très grave à l'industrie valaisanne du Livre;

Considérant qu'après avoir créé une librairie-papeterie à Monthey et St-Maurice, ladite exploitation vient de fournir la main-d'œuvre féminine nécessaire à la création d'une imprimerie nettement politique à Sierre;

Attendu que le manteau dont elle se couvre lui permet de se mettre au bénéfice d'im-pôts minimes qu'elle refuse par surcroît de payer, refusant par là-même de contribuer à la prospérité des communes et du canton où elle travaille;

Jugeant que cette concurrence déloyale peut « s'étendre à d'autres branches de l'industrie « et du commerce et devenir un danger pour « celles-ci »;

« Estimant, d'autre part, qu'il est profondément immoral et injuste de ne faire payer l'impôt qu'à une seule catégorie de contribuables;

Décident:

La création de l'Union valaisanne du Livre dans le but de lutter par tous les moyens contre cet état de choses;

Et, dans ce but, donnent mandat à l'Union valaisanne du Livre d'entamer une campagne énergique pour porter devant le tribunal de l'opinion publique l'empêchement inadmissible dans le domaine civil de certaines congrégations religieuses;

« Donnent mandat à l'Union de faire appel à tous les hommes de cœur et, éventuellement, de porter ces faits à la connaissance des partis politiques en vue de faire cesser des agissements qui n'ont que trop duré;

Et en déclarant constituée l'Union valaisanne du Livre passent à l'ordre du jour.

(Comm.)

Essai sur l'évolution du Droit pénal valaisan

Le très remarquable travail de M. le Dr Jean Graven, dont il a été fait mention déjà dans la presse, ne manque pas d'attirer l'attention des historiens et des juristes. Nous sommes heureux de reproduire ci-après le jugement d'un des historiens romands les plus avertis: M. Maxime Reymond; ce jugement confirme tout à fait celui de la Société d'histoire du Valais romand qui voyait dans le travail de M. Graven l'un des plus importants qui ait été donné sur l'histoire du Valais.

M. Reymond écrit dans la « Feuille d'avis de Lausanne » du 30 juillet:

« Nous avons parlé autrefois de l'« Histoire des Constitutions suisses » de Heussler si excellemment traduite par MM. Abravanel et Favey. Heussler a également écrit un ouvrage fort important sur l'histoire du droit valaisan. Il n'a pas été traduit. Mais il vient de paraître une thèse de doctorat qui s'en inspire: « Essai sur l'évolution du droit pénal valaisan » (Lausanne, Pache-Varidel). L'auteur est M. Jean Graven, petit-fils de l'ancien conseiller d'Etat valaisan Graven, un homme d'Etat fort estimé.

C'est un fort gros bouquin, de plus de quatre cents pages grand in 8, d'un texte serré, qui a certainement coûté à son auteur beaucoup de travail et beaucoup de recherches. M. Graven, en effet, ne s'est pas contenté des sources imprimées. Il a utilisé les archives de l'Etat valaisan, celles des communes et même celles de plusieurs familles. Aussi y a-t-il dans ce livre une abondance de renseignements et de documents inédits qui font que désormais la connaissance en est indispensable à quiconque voudra étudier le droit et même l'histoire du canton du Valais. L'auteur a voulu dire tout ce qu'il a appris, et il sait beaucoup de choses, surtout en matière de morale privée. Le texte est touffu, les notes nombreuses et développées, les français de toutes origines s'y mêle à l'allemand et au latin. On voudrait quelquefois pouvoir élaguer, clarifier, épurer, de manière à avoir rapidement des vues d'ensemble. Mais l'œuvre de M. Graven offre une valeur si réelle que ces défauts s'atténuent vite devant l'importance du sujet. L'exposition est d'ailleurs bien ordonnée, les périodes et les délits méthodiquement classés. Si méthodiquement que, si nous connaissons exactement maintenant l'évolution de la législation sur tel ou tel délit, du XVIe au XIXe siècle, il manque quelques vues générales sur la législation, période par période.

Ajoutons que M. Graven a de beaucoup dépassé son titre. Il n'est pas seulement question de l'évolution du droit pénal dans son livre. Il y a bien autre chose: des études sur le droit civil, sur les franchises des communes, et même sur le droit constitutionnel, qui comptent parmi les meilleures. En résumé, œuvre très nourrie, considérable et utile, l'un des plus importants qui aient été donnés jusqu'ici sur le Valais ».

Pendant les chaleurs, buvez votre apéritif
LUY COCKTAIL
avec un peu de siphon ou d'eau minérale
DISTILLERIE VALAISANNE S.A., SION

CONFERENCE LITURGIQUE

On nous écrit: Le Comité de la Societas Sancti Lucae dresse à ses membres la circulaire suivante: L'intérêt général pour la liturgie est une des manifestations du renouveau religieux. A notre époque d'affaire et toute d'agitation nous aspirons à plus de recueillement et de concentration. Nous pouvons les favoriser par l'étude de la liturgie. Celle-ci est-elle à même de stimuler notre effort vers une forme d'art essentiellement artistique et chrétienne? La réponse à cette question a été affirmative à la dernière assemblée de la St-Luc et le vœu avait été émis d'organiser une conférence liturgique.

Les bienveillantes dispositions de Mgr l'Abbé Basiliens du couvent d'Engelberg, nous permettent de vous convier à cette conférence. Elle aura lieu pendant la semaine de l'Assomption au couvent des bénédictins d'Engelberg, du samedi 13 août au matin jusqu'au mardi 16 après-midi. Sous la présidence et la direction du R. P. Willibord Verkade, le célèbre artiste converti, maintenant moine au couvent de Beuron, le R. P. Karl Schmid, recteur du collège du couvent d'Engelberg a gracieusement accepté de prononcer 5 conférences sur la liturgie ainsi que 2 ou 3 causeries sur les rapports de l'art et de la liturgie. Ces commentaires seront une introduction à une meilleure compréhension des cérémonies et des offices conventuels (Office pontifical de l'Assomption) qui, en ces jours sont particulièrement solennels.

Les riches trésors du moyen âge que possède le couvent d'Engelberg seront exposés pendant la conférence et illustreront les causeries. Les amateurs de musique religieuse trouveront également leur part. L'atmosphère de calme du couvent sera particulièrement favorable au recueillement.

Les participants seront logés dans l'ancienne hôtellerie du couvent dans les bâtiments du collège et les frais de séjour ne dépasseront pas 5 francs par jour. La société obtiendra pour les membres artistes de la S. S. L. une réduction de 50% sur le prix du voyage. Les frais ayant été réduits au minimum pour les membres artistes nous espérons que tous pourront se libérer et prendre part à cette conférence, ils y gagneront en biens spirituels.

Notre invitation est également pressante pour tous nos membres et particulièrement pour MM. les ecclésiastiques. Ce serait un très grand progrès de venir nombreux à cette assemblée et nous devons tout faire pour favoriser le contact entre le clergé et les artistes.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 7 août au plus tard auprès du président de la société (M. A. Süß, Curé de Meggen, Lucerne).



DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Route de la Sionne. — Sur la proposition de la Commission des travaux publics, le Conseil décide de procéder à l'application d'une seconde couche de revêtement superficiel sur la route de la Sionne. Matière employée « Colas », 4 kg. par m². Devis approximatif fr. 1,60 le m² ou 5100 frs.

Route de Bramois. — La réfection de la route de Bramois aura lieu par l'application d'un mélange de goudron 80% et de spramex 20% sur une largeur de 3 m. avec renforcement du gravillonnage. Les parties intactes de la route ne seront pas traitées. Devis frs. 7300.— y compris toutes les fournitures. Le subsidé de l'Etat est assuré.

Il est entendu que ces travaux se feront en régie par les soins et sous la surveillance de M. G. Bovier, piqueur.

Route de la Tournelette. — Les travaux d'entretien de la route de la Tournelette seront entrepris, jusqu'à concurrence de 3 fois le montant prévu au budget de l'Etat.

Service des travaux publics. — Sur la proposition de la commission des travaux publics et vu les travaux à l'étude en ce moment: canal de Chandoline, d'Uvrier, chemin de Champsec, rue du Collège, surveillance du chantier de la route du Sanetsch, etc., le Conseil nomme comme aide à M. Aymon, provisoirement et à l'essai, M. Benjamin Leuzinger, ingénieur.

Asile de St-François. — Le Conseil relève que les travaux de fouilles ont commencé, avant l'approbation des plans.

Il constate le développement rapide de cette œuvre que l'Etat a revendiquée comme relevant de la surveillance du canton. Tous les fonds disponibles seront appliqués à la construction en sorte qu'une justification financière pour le marché et l'exploitation de l'asile n'existe pas. Le Conseil doit donc faire dorer et déjà toutes ses réserves pour le cas où l'asile n'arriverait pas à couvrir ses dépenses et ferait appel uniquement à la charité séduisante par des ventes de charité, lotos, quêtes, etc.

Les facilités accordées pour les fournitures d'eau, de gaz et d'électricité et les prestations municipales ne s'étendent pas sans autres au nouveau bâtiment.

Le Conseil émet en outre le vœu que cette construction ne soit pas entreprise cette année, mais seulement l'an prochain, ceci parce qu'il est à prévoir que la construction sera alors moins coûteuse et en vue de parler au chômage qui pourrait survenir.

Lutte contre le ver de la vigne. — La Commission d'agriculture rapporte. Elle a installé comme l'an passé des postes d'observation pour le vol des papillons. Le Conseil charge cette commission de suivre cette lutte de très près et de publier dans les journaux la date la plus favorable pour les traitements.

Concession d'appareillage. — Sur la proposition de...

position de la Commission des S. I. le Conseil renouvelle la concession d'appareillage accordée à MM. Bétrisey et Revaz, à S. Léonard.

A cette occasion, le Conseil apporte les enlargissements suivants au cahier des charges des concessionnaires:

1) L'achat et la vente des coupe-circuit des fusibles, des lampes est libre, à condition de s'en tenir aux types en usage sur les réseaux ou à ceux qui pourraient être imposés par la Commune.

2) L'achat et la vente des appareils thermiques jusqu'à puissance de 1000 watts est libre également, de même que celui des appareils actionnés par de petits moteurs (vétilateurs, foehn, etc.)

3) L'achat et la vente de moteurs et d'appareils thermiques de plus grande puissance est admis également, mais sous réserve de demande d'autorisation préalable à la commune pour chaque cas particulier.

4) Est libre également le branchement direct de nouvelles lampes sur les installations existantes appartenant à l'abonné. Seules les nouvelles installations, soit qu'elles exigent une prise nouvelle, soit qu'elles concernent un abonné nouveau, seraient branchées par les soins des ouvriers des S. I.

Par contre, il est exigé des concessionnaires:

1) Le renouvellement de leur cautionnement; 2) le dépôt régulier du rapport mensuel. Ce rapport ne mentionnera plus que les abonnements nouveaux et les modifications entraînant une possibilité de changement dans l'abonnement (changement de domicile par exemple). Que le concessionnaire ait travaillé ou non, le rapport mensuel devra venir au bureau des S. I. pour le 5 du mois au plus tard. Toute observation de cette clause, de même que toute modification d'abonnement non signalées entraînera une suspension de concession et le retrait de la concession en cas de récidive.

Abricots du Valais. — La Chambre de Commerce demande un subsidé pour une campagne collective en faveur des abricots du Valais. La part de la Commune de Sion s'éleverait à frs. 151,90. Sur la proposition de la Commission des finances, le Conseil vote le crédit nécessaire.

Pour les vins et les fruits. — La Chambre de Commerce demande l'entrée de la Commune dans une association s'occupant de campagne pour les vins et les fruits du Valais. Le Conseil se déclare d'accord en principe sous réserve des renseignements ultérieurs concernant tout spécialement le plan de publicité et la dépense qui incomberait à la Commune.

Séances du Conseil communal. — Il est donné connaissance de la décision du Conseil d'Etat sur la question de la publicité des séances des Conseils communaux, décision dont il est pris acte et qui est insérée au protocole comme suit:

« Le Conseil d'Etat, vu que notre législation ne contient aucune disposition prévoyant que les séances des Conseils municipaux sont publiques;

« Que le silence de la loi à cet égard ne peut être interprété que comme la sanction du procédé admis jusqu'à cet égard (délibération à huis clos) et qui paraît répondre aux intérêts de la communauté;

« Estime que les Conseils communaux ne peuvent être astreints à rendre publiques leurs délibérations ».

Echelle du plan de la ville. — Le Conseil fixe 1/2000me l'échelle du plan de la Ville qui devra être dressé pour les travaux de plan d'extension. Devis approximatif: 1500. 2000 frs.

Secrétaire municipal. — M. Bacher, secrétaire municipal et commissaire de police, ayant manifesté le désir, pour ménager sa santé, d'occuper à l'occasion un poste, entrant moins de fatigue et de travail en dehors des heures de bureau, le Conseil le nomme caissier des S. I. et repourvoit ainsi le poste vacant dans ces services; par suite de la démission de M. Boll et du départ de Mlle Pimlin. M. Bacher gardera son traitement annuel. A cette occasion, le Conseil exprime sa reconnaissance à M. Bacher pour les bons, loyaux et dévoués services rendus jusqu'ici à l'Administration.

Ligne de réserve Usiné I Sion. — Le Conseil vote les crédits pour l'achat du matériel nécessaire à la construction d'une ligne de réserve Usiné I Sion. Il est bien entendu que les travaux ne commenceront pas avant l'automne de manière à donner du travail aux ouvriers pendant l'hiver.

C.A.S. — Groupe de Sion

La course à l'Aletschhorn est fixée au 14 et 15 août. Les membres qui désirent prendre part sont priés de s'inscrire à la bijouterie Gaillard ou auprès de M. J. Bruttin.

EN VOITURE POUR LE ST-BERNARD

Chaque dimanche une foule d'automobilistes se rendent au Grand St-Bernard. Jamais on a constaté une telle affluence de monde et l'esplanade du célèbre couvent est trop petite pour donner asile à toutes les voitures. Dimanche prochain, « L'Asqu'on Rigole » avec de nombreux amis, se rendront dans les parages avec leurs instruments. Et sans doute le petit concert qu'ils se proposent de donner fera plaisir aux Pères de l'Hospice comme aux nombreux touristes.

SERVICE RELIGIEUX

Dimanche le 7 août
A la cathédrale. — 5 h. 1/2, 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2 messes basses. 8 h. 1/2 messe basse et instruction française. 10 h., grand'messe solennelle. 11 h. 1/2 messe basse.
Le soir. — 4 h. vêpres, ensuite procession du Rosaire autour de l'église. 8 h. chapelet et bénédiction.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 7 août: Zimmermann.

Boîte aux lettres.

Les articles publiés sous cette rubrique le sont sous la seule responsabilité des correspondants

Monsieur le Rédacteur,
Je suis avec beaucoup d'intérêt la polémique commencée dans votre journal au sujet de la création éventuelle en notre ville d'une imprimerie semblable à celle de St-Augustin et je m'étonne qu'il ne se trouve personne pour éclairer l'opinion publique qui commence à s'émeouvoir. Car enfin, de deux choses l'une: ou les travaux effectués à l'Avenue du Nord sont un simple agrandissement de l'Orphelinat des filles, ou ces travaux s'effectuent en vue de l'imprimerie en question.

Dans le premier cas, il serait dans l'intérêt des personnes qui entreprennent ces travaux de mettre fin aux bruits qui circulent dans le public et d'insérer dans les journaux une mise au point définitive. Car il faut bien l'avouer, tout ce tapage cause du tort à certaines congrégations religieuses mises en cause.

Dans le second cas, c'est une autre affaire: si l'on bâtit à Sion une imprimerie semblable à celle de St-Augustin, elle fera un tort immense non seulement aux imprimeurs, mais encore aux papetiers, libraires, etc., et je me demande si la Chambre de Commerce, la Société Industrielle et des Arts et Métiers ne pourraient pas intervenir.

Nous n'avons pas le droit de rester indifférents quand une corporation se trouve menacée de cette façon. Tous les commerçants sont solidaires les uns les autres et j'espère bien qu'ils feront l'impossible pour empêcher disons le mot — que l'on commette une injustice.

Car, en dépit de toutes les protestations on est bien obligé de reconnaître qu'une institution comme celle de St-Augustin peut travailler à bien meilleur compte et ceci grâce à la main d'œuvre féminine qu'elle utilise, à des prix dérisoires. Il s'agit là d'une concurrence déloyale qu'il ne faut pas permettre chez nous et contre laquelle les commerçants ont raison de protester.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que ma voix sera entendue et qu'on mettra un terme à l'inquiétude de la population en s'expliquant franchement.

Monsieur le Rédacteur,
Les articles que votre journal a insérés au sujet des transformations de l'Orphelinat des filles ont aiguillé ma curiosité. Je me suis rendu sur les lieux et je dois vous faire part de mon inquiétude, car je crois qu'il s'agit bien d'une imprimerie; les locaux sont trop vastes, ainsi que les fenêtres, pour des dortoirs ou des réfectoires et ils conviendraient beaucoup mieux à une imprimerie. Je ne serais pas surpris que les craintes de vos correspondants soient malheureusement fondées.

Monsieur le Rédacteur,
Un de vos correspondants vous signale que le contrat de « Bulletin officiel » étant échu il serait possible que ce travail fut réservé à une imprimerie nouvelle qui se créerait à l'Avenue du Nord. Permettez-moi de vous donner mon humble avis à ce sujet: Primo: le « Bulletin officiel », comme tous travaux importants de l'Etat doit être mis en sousmission et ne peut, par conséquent, être attribué d'office à une imprimerie qui n'est d'ailleurs pas encore ouverte. Ce serait du favoritisme contraire aux principes de notre Constitution et de notre Démocratie.

Secundo: Cette sousmission doit être faite dans les délais suffisants pour permettre à une imprimerie de s'organiser éventuellement en vue de l'exécution normale de ce travail. Nous émettons le vœu que l'impression du « Bulletin officiel » se fasse deux fois par semaine. Cette proposition a sa raison d'être par le fait qu'il arrive fréquemment que des sousmissions, avis, ventes aux enchères, etc., donnés par voie de l'organe officiel, arrivent trop tard dans certaines val-

lées reculées et non seulement ne sont plus ainsi d'aucune utilité, mais peuvent encore causer du préjudice aux intéressés.



MOTOCYCLISME

Avant la course de la Forclaz
La course de la Forclaz dont la date est fixée au 28 août, se prépare activement. Les divers comités accomplissent leur tâche avec entrain et tous les amis du sport auront à cœur de leur faciliter la tâche.

Comme les frais d'organisation s'élèvent à de fortes sommes, le comité des finances entreprendra une souscription auprès de ceux qui s'intéressent à cette importante épreuve. Il espère qu'on fera bon accueil à cet appel et que chacun, dans la mesure du possible, contribuera aussi au succès de la manifestation. D'autre part, les propriétaires d'auto-camions et d'auto-cars qui se chargeraient de transporter les spectateurs à la Forclaz sont priés de s'adresser au président du Moto-Club Valaisan, M. Joseph Volken, à Sion. Comme on prévoit une grande affluence de monde, ces propriétaires réaliseront sans doute une bonne affaire.

AUTOMOBILISME

Fiat, pionnier de la voiture utilitaire et de la petite cylindrée
La grande marque italienne qui s'est rendue célèbre entre toutes par la variété et la perfection de ses modèles, s'est signalée à l'attention de la technique automobile mondiale, en ce sens qu'elle a fait faire un pas de plus dans le progrès des petits véhicules.

On se souvient qu'une des caractéristiques de la construction automobile après-guerre, fut la recherche du véhicule à faible cylindrée et à grand usage pratique. Cette orientation nouvelle fit couler beaucoup d'encre et fit l'objet de longues dissertations techniques. C'est qu'elle ne fut pas sans provoquer de nombreux déboires, et, bien souvent, sans dérouter sérieusement la clientèle. De nombreuses solutions dans ce domaine, insuffisamment étudiées ou expérimentées, furent vite vouées à l'insuccès, ce qui, pendant un certain temps, ne manqua pas de jeter un discrédit sérieux sur la voiturette, ou tout au moins, de rendre sceptique l'acheteur peu fortuné qui ne pouvait prétendre qu'à un véhicule bon marché et d'entretien peu coûteux.

La démocratisation de l'automobile a donc été considérée pendant un certain temps, comme une espérance encore lointaine. Et ceci est dû en grande partie, au fait que, pendant longtemps, on s'est refusé à étudier la petite voiture pour elle-même, mais qu'on s'est borné à en faire un instrument hybride, voisin de la voiture sous certains rapports, mais se contentant, sous d'autres rapports, de solutions bizarres et ne manquant pas parfois d'ingéniosité, mais qui s'avèrent vite noirement anti-mécaniques.

En un mot, il sembla pendant longtemps, que l'ensemble des conditions à réaliser pour l'acheminement vers le véhicule utilitaire: rendement, sécurité, confort, élégance et économie, était pris de l'impossible. C'est alors que quelques puissantes marques supérieurement outillées, et pouvant se permettre de longues expériences et de coûteux essais, décidèrent de conquérir la clientèle de condition moyenne, acquise depuis longtemps à l'automobilisme, mais qui se méfiait des solutions tardives qu'on lui présentait depuis quelques années.

Parmi celles-ci, Fiat occupe une place d'honneur et l'on peut dire sans exagération, que l'apparition de la 509 sur le marché mondial, constitue un véritable événement dans l'automobilisme.

Ce n'est pas la première fois que nous relevons l'intéressante conception de la 509 Fiat. On se souvient, au surplus, du succès

qu'elle remporta lors de sa première apparition au Salon de 1925. Son succès fut dès ce moment assuré et maintenant, sa supériorité est consacrée par l'expérience de la route, expérience qui, dans un pays de montagnes tel que le nôtre peut être considérée comme sévère et concluante.

Son succès, la 509 A Fiat le doit avant tout à la remarquable homogénéité de son ensemble et à la parfaite élégance mécanique de ses solutions. Aucun organe chez elle, qui soit banal ou quelconque, et rien ne démontre mieux sa qualité que les remarquables exploits dont elle est capable.

Voici un petit moteur de 990 cmc. de cylindrée (57x97) dont le châssis pèse 530 kilos et qui, confortablement carrossé en 4 places toutes occupées, vous tient aisément le 80 à l'heure, sans aucune vibration, ni fatigue. Et c'est surtout en côte que la 509A est capable de forcer l'admiration; elle se jouera des cols les plus rudes et sortira victorieuse des plus dures épreuves qu'on pourra lui faire subir dans notre pays.

Et ce que nous avons le plus admiré, dans les nombreuses randonnées que nous avons faites à bord de la 509A, c'est, disons-le, sa suspension et sa tenue de route. On sait toutes les difficultés que présente le problème de la suspension dans l'établissement de la petite voiture. Or, le châssis dont nous parlons est remarquablement suspendu et ses qualités de confort et de tenue de route lui permettent de rivaliser avec des voitures même de très grosse puissance.

Enfin, si on ajoute à ces qualités, celles, remarquables aussi d'accélération, de maniabilité et de freinage, on concevra aisément que la Fiat 509A est une admirable voiture de tourisme, permettant des moyennes très élevées en regard de sa faible cylindrée et de sa minime consommation.

Toutes choses qui en font une des plus belles réalisations dans le domaine du véhicule utilitaire et de la démocratisation de l'automobile.

ÉTRANGER

En face de la mort

SACCO ET VANZETTI EN CELLULE MORTUAIRE

Sacco et Vanzetti dont l'exécution a été fixée au 10 août ont été transférés mardi soir dans la cellule des condamnés à mort de Charlestown. Le gouverneur de la prison déclare que c'est la formalité habituelle lorsque l'heure de l'exécution approche.

Tard dans la soirée, alors que le gouverneur Fuller et ses conseillers travaillaient à leur rapport, la défense paraissait plus optimiste. Dans les milieux, bien informés, on émet l'opinion que les condamnés ne seront pas exécutés et que l'on surseoirait à l'exécution en attendant la décision de la juridiction du Massachusetts qui va tâcher d'obtenir la révision du procès.

Condamnés à mort

Mais, hélas! les dernières dépêches ne permettent plus aucun espoir: le gouverneur Fuller a refusé la grâce.

On mande de Londres au « Secolo sera » que Sacco et Vanzetti ont reçu avec sang-froid la terrible communication de la décision du gouverneur Fuller. Les deux condamnés apprennent la nouvelle séparément. Lorsque le magistrat pénétra dans la cellule de Vanzetti, celui-ci qui était couché, se mit immédiatement debout et comprit à l'attitude de ce magistrat la gravité de la situation. Il devint pâle et attendit, sans prononcer une parole, que le magistrat eût parlé. Sacco, très faible, par suite de la grève de la faim, ne quitta pas sa couchette et après la communication du magistrat il eut un geste qui semblait dire: Je le savais déjà.

Les avocats de Sacco et Vanzetti tentant un dernier effort, ont adressé un recours à la cour suprême. Il est peu probable toutefois que la cour retienne cet appel.

Une émouvante entrevue

Mme Sacco, femme du condamné, est allée à la prison accompagnée de l'avocat de Sacco et s'est entretenue avec son mari pendant une heure et quart.

Le comité italien lance un communiqué disant que Sacco et Vanzetti ont été condamnés non seulement parce qu'ils étaient d'opinion radicale, mais encore parce qu'ils sont radicaux italiens.

L'indignation en Italie

L'« Ambrosiano » écrit: « La très fameuse démocratie américaine a accompli, après des années de méditations et d'études, le grand geste d'envoyer à la chaise électrique deux hommes dont la culpabilité est bien loin d'être démontrée. Leur seul tort est d'être Italiens. Le monde éprouvera de l'horreur en apprenant la nouvelle injustice dictée par des scrupules d'un puritanisme fanatique et par l'aversion des indigènes contre les Italiens. Ainsi on récompense les sacrifices et les travaux d'une masse d'émigrés qui ont consacré leurs forces à la prospérité de l'Amérique. L'affaire Sacco et Vanzetti sera dans l'histoire des Etats-Unis la page la plus obscure et la moins belle. L'étroussée de cœur manifestée par les Yankee dans la question des dettes de guerre trouve aujourd'hui une démonstration tragique et sanglante ».

Le « Secolo Sera » après avoir exprimé le vœu qu'un dernier effort soit accompli pour sauver les deux condamnés écrit: « Exécutez Sacco et Vanzetti après sept ans d'attente et les accusés d'être les auteurs de l'assassinat dont ils sont innocents c'est pire que de lyncher un homme. Il s'agit là d'une nouvelle méthode américaine qui n'est certes pas un titre de civilisation ».

LEON DAUDET S'EST RENDU EN BELGIQUE

« L'Action française » publie une note dans laquelle, après avoir constaté l'impuissance du gouvernement à mettre la main sur Léon Daudet et Joseph Delest, rappelle que M. Léon Daudet avait adressé au garde des Sceaux une lettre publique dans laquelle il se déclarait prêt à réintégrer spontanément la Santé et à y rester si seulement il obtenait que la plainte déposée par lui pour faux témoignage sur le procès Bajot fut instruite.

La chambre des mises en accusation ayant rejeté sa demande, le directeur de l'« Action française », qui avait déjà sa liberté physique a repris sa liberté morale. Il a donc résolu de ne pas retarder davantage la tranquille villégiature qu'il prend chaque été avec les siens. Il la prendra cette fois en Belgique.

Dès la journée de lundi, toutes les mesures étaient prises. Léon Daudet s'est mis en route conduit par des camelots du roi. Ni la surveillance exercée sur les routes de France, ni celle plus sévère encore ordonnées par la sûreté générale aux douanes françaises n'ont pu l'arrêter.

Il a franchi la frontière du pays sans obstacle. Léon Daudet rentrera au moment qu'il jugera opportun.

UN HOMME GELE

On mande de Wels (Autriche) qu'un boucher qui soupçonnait sa femme d'infidélité, installa une armoire frigorifique dans sa chambre, puis simula un voyage. Le mari étant revenu au milieu de la nuit, la femme affolée poussa son ami dans l'armoire et alla ouvrir à son mari. Celui-ci entra tranquillement, retira la clef de l'armoire et laissa le malheureux dans le frigorifique.

Le procès soulèvera ce point curieux de savoir s'il y a délit dans le cas d'un boucher qui ne s'assure pas qu'il n'enferme pas quelqu'un dans son frigorifique.

Manuel de Santé par Raspail

L'édition de 1926-1927 est sortie de presse au prix de frs. 2.— pour nos abonnés. Ceux qui veulent profiter de cet ouvrage aussi intéressant qu'instructif que nous leur offrons en prime, peuvent adresser leur demande à l'Imprimerie Gessler, à Sion.

Notre feuilleton

Nous commençons aujourd'hui la publication de « Maître des Forces », un roman mystérieux et angoissant de O. Lavalette. Un savant, secondé par un jeune confrère fait des découvertes sensationnelles qui lui permettent de se rendre maître des éléments et de les diriger à sa guise. Il a à lutter contre des espions qui cherchent à capturer ses secrets; mais il s'en rendra vainqueur après une lutte mouvementée et grâce aux inventions dont il dispose.

L'histoire, contée dans un style limpide abonde en passages émouvants et laisse le lecteur haletant d'un chapitre à l'autre. C'est d'un intérêt soutenu qui ne se dément pas un seul instant. Une fraîche idylle vient éclaircir ces pages qui plairont sans doute non seulement à nos lectrices mais encore à tous nos lecteurs.

CAGETTES



neuves et usagées et tous emballages neufs et d'occasion pour fruits en quantité

Laine, bois-carton ondulé

papier et tout matériel d'emballage

Maurice GAY, Sion

Sommelière

cherche place dans bon hôtel pour entrée tout de suite. S'adresser à Mlle Marie Voyame, Cité, Bassecourt (Jura-bernois)

Entrepôt

à louer en gare de Sion, dès novembre.

Adresser offres sous JH. 8499 Si aux Annonces-Suissees S. A., Sion.

Fromage

Emmenthal, Gruyère, Jura et Tilsit gras, à frs. 3.— le kilo. Fromage maigre à fr. 1.20 le kilo.

Laiterie Gerber, Neuchâtel.

Prix avantageux

4 bureaux commodes à fr. 150
4 tables à allonges à 100 et 120 fr., 10 divans belle moquette à fr. 140, fauteuils clubs à fr. 130, autre fauteuil 90 et 120 fr., armoires à 2 portes 90, 100 120 fr., 1 salon anglais 5 pièces moquette 650 fr., 12 lits en bois et en fer, 15 duvets, oreillers, traversins, etc., franco.
Pochon frères S. A., Grand St-Jean 13, Lausanne.

CHANGE A VUE

(Cours moyen) 5 août 1927

	demande	offre
Paris	20,25	20,50
Berlin	123,20	123,70
Milan	28,10	28,40
Londres	25,15	25,25
New-York	5,17	5,21
Vienne	73.—	73,40
Bruxelles	72.—	72,40

Feuilleton du « Journal et Feuille d'avis du Valais » N° 1

LE MAITRE DES FORCES

par O. LAVALLETTE

UN MEURTRE A SAINT-CLOUD

Ce samedi 25 janvier 1919, l'inspecteur principal de la sûreté Flocard, ayant quelques travaux très pressés, était venu de bonne heure à son bureau du rapport destiné au conseil de guerre sur une affaire d'espionnage qu'il venait de mener à bonne fin, lorsque la sonnerie du téléphone interrompit sa besogne. D'un geste irrité il jeta sa plume et saisit le récepteur. Et l'expression d'impatience qui crispait ses traits fit place presque aussitôt à l'expression d'un vif intérêt.

« Vous dites, M. l'inspecteur, Saint-Cloud? villa Radium? M. Reynaud assassiné? Mais cela regarde le commissaire de Saint-Cloud!

— Ah! c'est lui qui demande l'aide de la Sûreté? Bon. Mais, vous savez, je m'occupe plus particulièrement des affaires d'espionnage que de ces faits-divers!

— Alors, si vous pensez que ce meurtre peut avoir des rapports avec ces affaires, je marche. Je pars sans retard. Faudra-t-il vous tenir directement au courant? Bon! Entendu. Au revoir, monsieur le procureur.

Il raccrocha le récepteur et réfléchit. Ses yeux noirs brillaient d'une lumière intérieure

re qui éclairait son visage maigre, aux traits mobiles et fortement accusés, adoucis par le sourire des lèvres spirituelles sous la moustache blonde, taillée en brosse.

« Assassiné, murmura-t-il, Jean Reynaud, l'homme du jour, l'homme qui fait de l'or! Bizarre affaire. Et qui promet. Renseignons-nous d'abord ».

Il tendit la main vers la pile des journaux du matin qui s'étagaient sur un coin de sa table, et en prit un au hasard. Au milieu de la première page s'étalait le portrait du savant à qui la presse, généreusement, attribuait cette glorieuse trouvaille. Au contraire de ce qu'on eût pu supposer, ce portrait représentait un homme jeune, âgé d'une trentaine d'années environ. Le visage régulier, entièrement rasé à l'américaine, dénotait, par la hauteur et la largeur du front, une intelligence peu commune, et, par le menton carré et la mâchoire forte, une rare énergie. L'œil regardait droit. La bouche bien dessinée souriait d'un sourire très bon et très doux qui tempérait la force presque exagérée de ces traits.

« Un beau gars! murmura Flocard: Si toutefois il ressemble à ce portrait! »

Il lut l'article qui concernait Reynaud. C'était le compte rendu, inexact sur à peu près tous les points, comme il sied à un article de journal, d'une thèse scientifique que Reynaud avait soutenue, l'avant-veille, en Sorbonne, sur la transmutation des corps.

Dans cette thèse, après avoir, en quelques pages savoureuses et pittoresques, résumé les travaux des anciens alchimistes recherchant la pierre philosophale ou moyen de transformer en or des métaux vulgaires, le jeune savant posait en principe que la transmutation des corps, c'est-à-dire le passage

d'un élément déterminé à un autre élément spécifiquement divers, était un fait, non plus à produire, mais réalisé et scientifiquement constaté.

Partant de cette hypothèse, aujourd'hui universellement admise, que l'atome ou dernier élément des corps, n'est pas une masse de matière brute et inerte, mais un système complexe et incroyablement actif, constitué par un noyau de particules pondérables, chargées d'électricité positive, autour duquel gravitent à des vitesses effroyables, de petites planètes ou électrons impondérables et chargés d'électricité négative, il établissait que la diversité des atomes qui constituent l'univers provient non pas d'une différence de nature, mais uniquement du nombre plus ou moins grand de leurs particules centrales et des électrons qui circulent autour d'elles. Le radium lui fournissait les éléments de sa démonstration.

Le radium, disait-il — et il prenait ce corps comme point de départ, jugeant inutile de remonter à l'uranium qui l'engendre — le radium ne manifeste ses propriétés singulières qu'en se transmutant. Par suite de causes inconnues l'atome de radium explose, projetant avec une force inimaginable, hors de leur sphère d'attraction, des électrons et une particule pondérable, que des expériences décisives ont démontré être un atome d'hélium. Que devient l'atome de radium séparé par cette catastrophe de quelques-uns de ses éléments? Il devient un atome d'émanation, corps nouveau, doué de propriétés totalement différentes — la radio-activité acceptée — des propriétés qu'il avait l'instant d'avant. Le radium était un métal. L'émanation est un gaz de la famille de l'hélium, de l'argon, du néon. Il a donc eu véritable

transmutation d'un corps en un autre corps.

Et cette transmutation n'est que l'une des étapes d'une longue série de transformations semblables, qui aboutissent à un terme stable, en apparence tout au moins: le plomb. Alors nous voyons se dérouler sous nos yeux une série de désintégrations qui, du radium ou plus exactement de l'uranium, puisque le radium en provient par un processus analogue, aboutit au plomb. Pourquoi la chaîne des transmutations s'arrête-t-elle à ce point? Pourquoi ne continue-t-elle pas jusqu'à l'or, par exemple, auquel deux chaînons nouveaux seulement la feraient parvenir? C'est le secret de la nature. Jusque-là les moyens humains se sont montrés impuissants à provoquer les désintégrations, les transmutations que la nature opère spontanément.

Le jeune savant avait franchi le pas et comblé cette lacune. Dans la seconde partie de sa thèse, la plus originale et la plus à peine contestée, il présentait un exemple de transmutation provoquée et réalisée par lui dans son laboratoire. Il avait choisi comme sujet de ses expériences l'atome d'azote atome de complexité beaucoup moindre que l'atome de plomb. Il s'agissait de dissocier cet atome, de le soumettre à une action assez violente pour briser la cohésion de ses éléments, les dissocier et les libérer.

Où trouver cette force? Le radium la lui avait fournie. Songeant que, par seconde, un milligramme de radium émet, à la vitesse initiale de vingt mille kilomètres, une rafale de cent trente-six millions d'atomes d'hélium, il eut l'inspiration de soumettre les atomes d'azote à ce bombardement effroyable auprès duquel les pires marmittages de la guerre ne sont vraiment que jeux d'enfant. Il avait inventé des dispositifs spéciaux, et,

après de multiples tentatives infructueuses, il était parvenu à décomposer l'azote et à le muter en hydrogène, le plus léger des corps connus, comme l'uranium en est le plus lourd.

Il avait, craignant une illusion, renouvelé ses expériences. Et toujours, dans des conditions déterminées, en l'absence certaine d'hydrogène étranger, il avait constaté la diminution de l'azote et la naissance d'une quantité mesurable d'hydrogène. Le fait ne laissait subsister aucun doute. La transmutation de l'azote à l'hydrogène était certaine, indéniable, renouvelable à volonté.

Et donc, affirmait Jean Reynaud, puisque une transmutation est possible, toutes le sont. Les alchimistes avaient raison. Le jour viendra, et peut-être bientôt, où les métaux vulgaires, comme le plomb et le bismuth, seront transmutés en or. Transmutation d'ailleurs sans intérêt, puisque son effet le plus immédiat sera d'enlever à l'or tout son prix et de bouleverser totalement l'échelle des valeurs actuelles.

Aux valeurs fictives d'aujourd'hui, la transmutation des corps, en libérant les forces presque infinies qui dorment dans l'atome substituerait la seule valeur réelle qui soit: l'énergie. Mais en ouvrant des sources insoupçonnées et inépuisables d'énergie, elle donnerait à l'homme une puissance qu'il n'imagine même pas et qui transformerait le monde. Possibilités seulement aujourd'hui, réalités de demain.

La thèse de Renaud, que terminaient ces aperçus philosophiques, avait eu un retentissement énorme. Le public, mis au courant par les journaux, n'en avait pas saisi l'importance et le véritable intérêt Jean Reynaud avait parlé de la possibilité de transformer en or les métaux ordinaires. (à suivre)

Offres et demandes d'emploi

On demande un bon **charretier** pour la montagne. S'adresser avec références, à Bochatay, maréchal, Vernayaz.

On cherche jeune **TAPISSIER** A la Grenette. Luginbuhl, tapisserie. A la même adresse, on dispose meubles en bon état.

Jeune fille ayant déjà servi, est demandée pour un ménage soigné. Bon gage assuré. Adresser les offres au bureau du Journal.

Ménage sans enfants cherche pour environ 3 semaines, à la montagne, 1 à 2 chambres simplement meublées avec possibilité de cuire. Offres sous chiffres G. 1997 Gl., à Publicitas, Glaris.

Pour cause de santé à remettre tout de suite ou pr. date à convenir, un bon bureau d'affaires, de bon rapport, avantageusement connu et pouvant justifier son revenu. Eventuellement une association ne serait pas exclue. Très bonne occasion pour un jeune homme actif et sérieux désirant s'établir. Adresser offres sous JH 927 Si aux Annonces-Suisses S.A., Sion.

A louer appartement de 3 chambres et cuisine, tout confort; appartement de 5 chambres et cuisine, bien situé. S'adresser sous chiffres 8497 aux Annonces-Suisses S. A., Sion.

On demande **A LOUER** le plus vite possible, un appartement de 3 à 4 pièces. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER tout de suite, très jolie chambre meublée, entrée libre. En face de la Banque Cantonale, (maison Blanchoud). S'adresser Mme Hediger.

On cherche à reprendre dans le canton petit.

MAGASIN d'épicerie mercerie. Adresser offres détaillées sous JH 333 Si, aux Annonces-Suisses, S. A. Sion.

Chambre à louer pour le 15 août, au Grand-Pont (Maison Just.) S'adresser au bureau du journal

On demande à louer pour tout de suite un **Appartement** de une ou deux chambres et cuisine. Adresser offres avec prix sous chiffres M. 331 Si aux Annonces-Suisses S. A., Sion.

Paniers à fruits à vendre au Mont d'Or.

FIAT 501 A vendre pr. cause achat conduite intér., état de neuf. Pneus ballons. Carburateur Memini. Entièrement équipée. Prix comptant 4,200. Ecrire Case postale 25, Yverdon.

L'offre de la belle **Graisse de Bœuf fondue** produit de ma boucherie, au prix de fr. 1,20 le kilo. Marchandise 1er choix, contre remboursement. A. TISSOT, boucher, Nyon (Vaud).

EVIAN EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE 21 août Demander feuille d'engagement à M. ROCHEFORT, secrétaire général, Direction Cachat, Evian-les-Bains (Haute-Savoie). Clôture des engagements: 10 août.

Mayens de Sion — Près de la Chapelle protestante — Dimanches, 7, 14 et 15 août 1927

Grande KERMESSÉ

organisée par la Société de musique « LE REVEIL » Agettes
Tir au flou — Joux de quilles — Route de fortune
Tombola — Bal — Orchestre Martigny
Cantine — Consommations de 1er choix — Râclette
Invitation cordiale.

Montres, Pendules, Réveils
qualité garantie
Réparations en tous genres — Pose de verres
Travail soigné — Prix avantageux
A. BOILLAT, SION
Avenue du Midi
Ci-devant chef de fabrication à Bienne

Attention

La machine à écrire « ORGA PRIVAT » est la meilleure marché tout en étant de très solide construction. Elle ne coûte que 295.— francs avec garantie. Facilité de paiements. Demandez tous renseignements à F. Zimmerli, Coiffeur, Chippis.

Bonne qualité et Prix avantageux
Voilà ce qu'on peut dire des Meubles de la
Fabrique J. Iten
Tél. 125 et 381 — SION — Tél. 125 et 381

Planter la fraise rouge d'Arvel
La plus vigoureuse et la meilleure pour les expéditions. Chair ferme et rouge foncé. Plants repiqués frs. 8 les 100 et fr. 60 par 1000.
SOCIÉTÉ AGRICOLE DE VILLENEUVE, Vaud
Téléph. No 33

Fiancés
Voulez-vous avoir des meubles de bon goût et aux prix les plus avantageux? — Adressez-vous chez
Widmann Frères, SION
Fabrique de meubles Près de l'Eglise protestante
Catalogue à disposition — Devis gratis

Ateliers de construction
BUCHER-GUYER
Niederweningen
(ZURICH)
Etablissement renommé par ses pressoirs modernes et puissants.
Pressoirs hydrauliques pour raisins — type du Valais —
Pressoirs à raisins et fruits en 9 grandeurs.
Broyeurs à fruits en 6 grandeurs.
Pressoirs à engrenages en 7 grandeurs.
PLUS de 600 pressoirs de ce dernier type en usage.

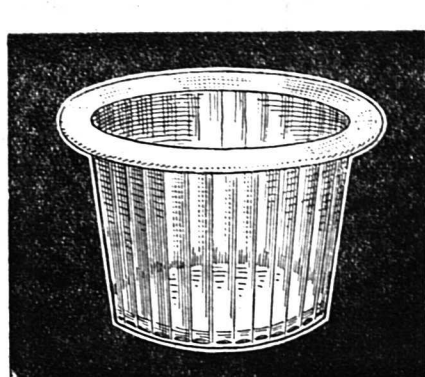
Loterie de l'Asile des Vieillards Tirage
le 25 août 1927
Prix du billet: Fr. 1.— En vente chez:
Louis Rouge, boulangerie, Sion;
Jeanne Mermoud, Saxon;
Alfred Wicky, relieur, Sierre;
et au Bureau du Journal.
Bureau de Loterie: Munzgasse 5, Lucerne

GRATUITEMENT: reçoit chaque acheteur de 10 billets de la loterie de l'Asile des vieillards, 1 bon pour participer au lotissement de 10 primes extraordinaires chacune de fr. 500 en espèces.

Prudence!!!!
Si vous voulez boire un apéritif de marque sain, stomacal, hygiénique, ne demandez pas un bitter, mais exigez un « Diablerets ».

Tourbe litière
en balle pressée pour écurie, poulailler (porc, chèvre). Demandez prix-courants à la FÉDÉRATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT, SION Tél. 13.

A vendre
un joli fox-terrier, 6 mois. Bonnes conditions.
S'adresser au bureau du journal.



Je vous envoie de recevoir:
Bocaux à stériliser,
Verres à confitures,
Tasses à thé
Toupinés en terre
de la meilleure marque et à des prix avantageux. Prix spéciaux à partir de 6 pièces.

Eug. Constantin

Place du Midi — SION — Téléph. 307

AVIS
Les bureaux et caisses de la BANQUE CANTONALE DU VALAIS, siège de Sion, se fermeront, SAMEDI 6 ct, à 11 heures.
LA DIRECTION.

Le café vous paraît-il cher?

Alors essayez la chicorée « Arome » grâce à laquelle vous pourrez « allonger » votre café sans rien sacrifier de son goût. Au contraire, par l'« Arome » tout café, avec ou sans caféine, devient plus savoureux et plus exquis. Faites un essai!
Mais ce doit être la Grande Chicorée «AROME» en paquet bleu-blanc.
En vente partout au prix de 35 cts. le paquet
Helvetia Langenthal

La Banque Populaire de Sierre
reçoit des dépôts aux meilleurs taux du jour en compte-courant à vue en caisse d'Épargne, autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales sur Obligations ou en comptes bloqués
COMPTE CHEQUES POSTAUX No 170
BUREAUX: PLACE HOTEL BELLEVUE

INSTITUT
SCHLOSS OBERRIED BÉLP près Berne
Primaire, secondaire, commercial. Etude approfondie de l'allemand; progrès rapides et assurés. Parcs, forêts. Sports, tennis
Prix modérés
Prospectus et renseignements chez M. L. Castelli, Sion.

Les meilleures Recettes de cuisine
2^{me} Edition
Résultat de notre Concours
sont en vente au bureau du Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion
PRIX: Fr. 1.—

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE
— S. A., A SION —
reçoit des dépôts sur OBLIGATIONS aux meilleures conditions
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/4 %
(Autorisée par l'Etat et aux bénéfices de garanties spéciales, versements depuis 5 fr.)
COMPTES-COURANTS 3 1/2 %
A VUE PRÊTS, CHANGE
La Direction

Ecole industrielle du district de Sierre Sierre
Ouverture des cours le 19 septembre 1927. Durée 10 mois
Programme fédéral. Externat. Internat. Direction Abbaye de St-Maurice. Prospectus envoyés sur demande. Pour renseignements oraux s'adresser au Directeur de l'Ecole industrielle (à la Cure de Sierre, le dimanche de 14 à 17 h.)

CONSERVES
Ménagères, utilisez la nouvelle bouteille „Bulach“ avec fermeture hermétique brevetée
Elle est simple, sûre et bon marché
MODE D'EMPLOI: Cuire les fruits dans une bassine avec 150 à 200 gr. de sucre par kg.
Les verser bouillants dans la bouteille que l'on a auparavant chauffée en la plongeant, le col le premier, dans de l'eau chaude. Fermer tout de suite avec le petit couvercle de verre. Laisser refroidir et mettre la bouteille debout, sans enlever le ressort, dans un endroit obscur.
Prix de vente au détail de la bouteille complète: 1/2 lit. fr. 0,75 1 lit. fr. 0,90 2 lit. fr. 1,20
Rabais de 10 à 20 cts. par pièce à partir de 24
Elle est en vente dans les principaux magasins d'articles de ménage. Si vous ne la trouvez pas, écrivez directement à la
VERRERIE DE BULACH S. A., BULACH
Demandez notre jolie brochure illustrée de 20 pages « La conservation des fruits et légumes, Comment garder le cidre doux »
Envoi franco contre 30 cts. en timbres

Achetez la machine « Helvétia »
Seule marque suisse
Petits paiements mensuels
Seulement fr. 20 par mois
Demandez nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit No 39
Fabr. suisse mach. à coudre S. A., Lucerne

Les deux crèmes avec leurs
Craie-bottes ultra-pratiques

Maladies urinaires
VESSIE REINS
Vous qui souffrez de ces affections ou de maladies secrètes récentes ou anciennes, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatisme, ivrognerie, obésité, gomme, tumeur, maigre, etc., demandez en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Case Rive 430, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr Williams, de Londres.
Dames
Retards, Conseils discrets
Casa Dara, Rive 430, Genève